

# COMMUNIQUE

## RECENSEMENT DES ACTIVITES ECONOMIQUES - 2018

Le Bureau des Statistiques, 'Statistics Mauritius' entreprend actuellement le septième volet du recensement des activités économiques à l'Île Maurice ainsi qu'à l'Île Rodrigues. Cet exercice qui se fait chaque cinq ans, touchera toutes les activités économiques du pays, sauf celles liées à l'agriculture, la sylviculture et la pêche.

Le recensement se fera en deux étapes:

La première étape, consacrée aux 'petites' entreprises (celles employant moins de 10 personnes) débute en Décembre 2017 et prendra fin en Janvier 2019. Environ 280 entreprises seront couvertes chaque mois à Maurice et 100 chaque trimestre à Rodrigues. La collecte des données sera effectuée par des enquêteurs du Bureau des Statistiques, qui sont tous munis d'une carte d'identité.

La deuxième étape, qui se déroulera en 2019, sera consacrée aux 'grandes' entreprises (celles employant 10 personnes ou plus).

Rappelons que ce recensement, comme tout autre exercice entrepris par le Bureau des Statistiques, est régi par le '**Statistics Act**', qui stipule que toute entreprise ainsi contactée est tenue de fournir les renseignements requis. La loi, de plus, impose au Bureau des Statistiques de traiter en confidentialité toute information obtenue. Les résultats ne seront publiés qu'en forme d'agrégats et de moyennes.

Statistics Mauritius invite les responsables des entreprises choisies à collaborer avec les enquêteurs et les remercie d'avance.

**07 Décembre, 2017**

**Statistics Mauritius**